



## Objectif Median

ISIN : FR0007074109

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild  
FIA soumis au droit français

## Objectifs et politique d'investissement

**Objectif de Gestion** : Le FIA a pour objectif de réaliser, à moyen terme, une surperformance par rapport à son indice de référence.

**Indicateur de référence** : 50% Euro FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7 ans 5 (RI) + 30% SBF 120 (NR) + 20% MSCI AC World (NR), dividendes nets réinvestis

**Politique d'investissement** : La société de gestion met en œuvre une gestion discrétionnaire.

L'actif du FIA sera investi jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger ou de FIA de droit français.

Les OPC actions et les actions détenues en direct, représenteront de 0% à 65% de l'actif net du FIA. Les obligations ou titres de créances à taux fixe et/ou taux variable d'émetteurs publics ou privés de toute notation, et de manière accessoire les OPC de taux, représenteront de 25% à 100% de l'actif net du Fonds. Dans la limite maximum de 10 %, le FIA pourra être également investi en parts ou actions d'OPC alternatifs de droit français, agréés par l'AMF.

La société de gestion sélectionnera selon un processus propre, abordé par des critères qualitatifs et quantitatifs, essentiellement :

- des OPC actions (Sicav ou FCP) sans restriction de zones géographiques, dont les pays émergents dans une limite de 20%, investis en titres dont les cours présentent un potentiel de hausse estimé supérieur à celui de l'indice de référence. Les entreprises de petite capitalisation ne représenteront pas plus de 20% de l'actif net,
- des actions en direct suivant le même processus de sélection que les OPC actions de toute zone géographique, de moyenne et grande capitalisation,
- des titres de créances ou obligations : Le gérant détermine une grille d'allocation entre les principaux marchés obligataires (Emprunt d'Etat de la zone euro, marché de la dette des pays émergents, marché du crédit de haut rendement, marché du crédit investment grade (c'est-à-dire pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est le moins élevé), marché des obligations convertibles et actifs monétaires). Ces titres pourront faire l'objet de prise en pension.

En fonction des anticipations du gérant le FIA pourra dans la limite d'une fois l'actif net :

- avoir recours à des contrats de futures ou options pour augmenter ou diminuer l'exposition actions ou instruments de taux, de manière à ce que l'exposition au risque actions reste comprise dans la limite de 0% à 65% de l'actif net,
- utiliser des contrats de change à terme ou swaps de change, de manière à couvrir les risques liés aux variations de change.

**Durée de détention recommandée supérieure à 3 ans**

**Fréquence pour acheter ou vendre des parts** : Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 11h sur la valeur liquidative du jour.

**Affectation des revenus** : Capitalisation et/ou Distribution et/ou report

**Affectation des plus-values nettes réalisées** : Capitalisation et/ou Distribution et/ou report

## Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Ce FIA est noté en catégorie 4, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

### Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de crédit** : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

**Risque de liquidité** : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

**Risque lié aux dérivés** : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

**Risque lié aux contreparties** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

# Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,50%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le FIA sur une année	
Frais courants	1,72%
Frais prélevés par le FIA dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non applicable

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas.

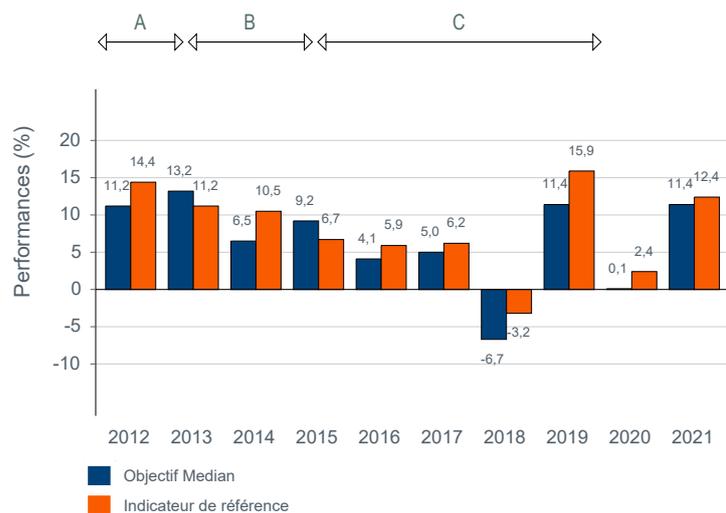
L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants se base sur les frais de l'année finissant en mars 2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus du FIA et sur le site internet [www.edram.fr](http://www.edram.fr).

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en EUR, dividendes nets réinvestis.

Objectif Median a été lancé le 03/10/2002

Date de lancement de la part : 10/2002

Indicateur de référence : 50% Euro FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7 ans 5 (RI) + 30% SBF 120 (NR) + 20% MSCI AC World (NR), dividendes nets réinvestis

- A : Jusqu'au 01/06/2013, l'indice de référence était 50% EuroMTS Eurozone Government Bond 5-7 Y (EUR) + 30% SBF 120 (PI) + 20% MSCI AC World (PI)  
 B : Jusqu'au 15/06/2015, l'indice de référence était 50% EuroMTS Eurozone Government Bond 5-7 Y (EUR) + 30% SBF 120 (NR) + 20% MSCI AC World (NR)  
 C : Depuis le 16/06/2015 l'indice de référence est 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7 Y (EUR) + 30% SBF 120 (NR) + 20% MSCI AC World (NR)

## Informations pratiques

La banque dépositaire du FIA est Edmond de Rothschild (France).

Le prospectus du FIA, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur le site internet [www.edram.fr](http://www.edram.fr).

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Le FIA et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux États-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Le FIA peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). Le FIA ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique

Cet FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/06/2022.